

**Comité paritaire du camionnage  
du district de Québec**

États financiers  
Au 31 décembre 2022

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

Aux administrateurs du  
**Comité paritaire du camionnage du district de Québec,**

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **COMITÉ PARITAIRE DU CAMIONNAGE DU DISTRICT DE QUÉBEC** (Comité), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Comité au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Comité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Comité à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Comité ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Comité.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Comité;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Comité à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Comité à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*<sup>1</sup>

Mallette S.E.N.C.R.L.  
Société de comptables professionnels agréés

Lévis, Canada  
Le 20 février 2023

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A115318

## Comité paritaire du camionnage du district de Québec

### ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2022

2021

PRODUITS DE COTISATIONS	402 289 \$	410 666 \$
CHARGES		
Frais d'inspection (annexe A)	75 375	72 529
Frais d'administration (annexe B)	251 595	232 054
	326 970	304 583
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES AUTRES ÉLÉMENTS	75 319	106 083
AUTRES ÉLÉMENTS		
Aide gouvernementale	-	8 441
Intérêts	10 458	707
	10 458	9 148
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	85 777 \$	115 231 \$

## Comité paritaire du camionnage du district de Québec

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2022

2021

	Investi en immobi- lisations corporelles	Non affecté	Total	Total
<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	6 821 \$	452 494 \$	459 315 \$	344 084 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(1 625)	87 402	85 777	115 231
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	5 196 \$	539 896 \$	545 092 \$	459 315 \$

## Comité paritaire du camionnage du district de Québec

### BILAN

Au 31 décembre

2022

2021

#### ACTIF

##### ACTIF À COURT TERME

Encaisse	287 886 \$	219 537 \$
Créances (note 3)	38 180	36 764
Frais payés d'avance	3 979	3 573
Placements échéant au cours du prochain exercice (note 4)	41 374	40 558

371 419 300 432

##### PLACEMENTS (note 4)

178 865 170 282

##### FONDS EN FIDÉICOMMIS

381 381

##### IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)

5 196 6 821

555 861 \$ 477 916 \$

#### PASSIF

##### PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 6)	10 388 \$	18 220 \$
-----------------------------------	-----------	-----------

##### RÉSERVE EN FIDÉICOMMIS

381 381

10 769 18 601

#### ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles	5 196	6 821
Non affecté	539 896	452 494

545 092 459 315

555 861 \$ 477 916 \$

#### ÉVENTUALITÉ ET ENGAGEMENT (notes 7 et 8)

Pour le conseil d'administration :

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

## Comité paritaire du camionnage du district de Québec

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2022

2021

#### ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	85 777 \$	115 231 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 625	1 046
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	-	1 010
	<u>87 402</u>	<u>117 287</u>
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	<u>(9 654)</u>	<u>(69 573)</u>
	<u>77 748</u>	<u>47 714</u>

#### ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition de placements	(49 957)	(89 515)
Encaissement de placements	40 558	39 500
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(3 484)
	<u>(9 399)</u>	<u>(53 499)</u>

#### AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	68 349	(5 785)
ENCAISSE, début de l'exercice	<u>219 537</u>	<u>225 322</u>
ENCAISSE, fin de l'exercice	<u>287 886 \$</u>	<u>219 537 \$</u>

# Comité paritaire du camionnage du district de Québec

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2022

---

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Comité est constitué en vertu des dispositions de la Loi sur les décrets de conventions collectives et il est conséquemment exempté des impôts sur le revenu. Son activité principale est de surveiller et d'assurer l'observance du décret sur l'industrie du camionnage de la région de Québec.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation des états financiers

Les états financiers du Comité ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

#### Comptabilisation des produits

Les produits de cotisations sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

#### Subventions

Les subventions relatives aux charges d'exploitation sont comptabilisées dans les autres produits.

#### Instruments financiers

##### Évaluation des instruments financiers

Le Comité évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

##### Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

## Comité paritaire du camionnage du district de Québec

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2022

#### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode du solde décroissant au taux de 20 %.

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Comité de fournir des services, l'excédent de sa valeur nette comptable sur toute valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats.

##### Avantages sociaux futurs

Le Comité offre à ses employés un régime de retraite à cotisations définies et un régime d'accumulation de capital sous forme d'un régime volontaire d'épargne retraite.

Le coût de ces régimes afférent aux services courants est porté à l'état des résultats au cours de l'exercice pendant lequel les cotisations sont payables par le Comité. Le Comité s'est engagé envers ses employés à verser 4 % de leur salaire.

##### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Comité sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

#### 3. CRÉANCES

	2022	2021
Cotisations	37 202 \$	35 786 \$
Intérêts	978	978
	<b>38 180 \$</b>	<b>36 764 \$</b>

#### 4. PLACEMENTS

	2022	2021
Placements garantis liés aux marchés à taux variables, échéant jusqu'en juin 2026	139 054 \$	131 118 \$
Épargne à terme, portant intérêt au taux de 0,5 %, échéant en avril 2023	41 374	40 207
À reporter	<b>180 428 \$</b>	<b>171 325 \$</b>

## Comité paritaire du camionnage du district de Québec

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2022

#### 4. PLACEMENTS (suite)

	2022	2021
Reporté	180 428 \$	171 325 \$
Épargne à terme, portant intérêt au taux de 0,75 %, échéant en avril 2025	39 811	39 515
	220 239	210 840
Portion échéant au cours du prochain exercice	41 374	40 558
	178 865 \$	170 282 \$

#### 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022		2021	
	Coût	Amortis- sément cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Ameublement	46 741 \$	43 721 \$	3 020 \$	3 626 \$
Équipement informatique	3 484	1 308	2 176	3 195
	50 225 \$	45 029 \$	5 196 \$	6 821 \$

#### 6. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2022	2021
Comptes fournisseurs	1 731 \$	8 133 \$
Vacances courues	8 657	10 087
	10 388 \$	18 220 \$

#### 7. ÉVENTUALITÉ

##### Aide gouvernementale

Le Comité a comptabilisé un montant de 11 605 \$ (en 2021 et en 2020) à titre de produit de subvention dans le cadre du programme de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC). Cette subvention salariale se rapporte à des demandes qui n'ont pas encore fait l'objet d'examen par les autorités gouvernementales.

# Comité paritaire du camionnage du district de Québec

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2022

### 8. ENGAGEMENT

#### Bail

Le Comité s'est engagé par bail jusqu'en juin 2028 pour la location d'un local. Le solde de l'engagement suivant ce bail s'établit à 137 500 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2023 -	24 031 \$
2024 -	24 664 \$
2025 -	24 978 \$
2026 -	25 298 \$
2027 -	25 629 \$

Pour la location du local, le bailleur accorde au locataire un droit de résiliation sur préavis de trois mois à lui être adressé et pouvant être exercé dans le seul cas où il y aurait abolition du décret gouvernemental régissant les activités du locataire.

### 9. ORGANISME SANS BUT LUCRATIF CONTRÔLÉ

Le Régime d'assurances collectives du Comité paritaire du camionnage du district de Québec (Régime d'assurances) est contrôlé par le Comité étant donné que la direction du Comité participe étroitement à l'élaboration des politiques du Régime d'assurances et qu'il a le dernier mot quant au contenu de ces politiques.

Le Régime d'assurances a pour but de percevoir les primes auprès des assurés et d'en assurer la gestion et le versement auprès de l'assureur.

Les états financiers sommaires du Régime d'assurances sont les suivants :

	2022	2021
<b>Bilan</b>		
Actif	25 822 \$	27 620 \$
Actif net	25 822 \$	27 620 \$
<b>Résultats</b>		
Produits	169 004 \$	133 032 \$
Charges	170 802 \$	130 442 \$
Excédent des produits sur les charges	(1 798) \$	2 590 \$

L'actif net du Régime d'assurances ne fait l'objet d'aucune affectation.

Il n'y a aucune différence significative entre les méthodes comptables appliquées par le Comité et le Régime d'assurances.

## **Comité paritaire du camionnage du district de Québec**

---

### **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 décembre 2022

---

#### **10. INSTRUMENTS FINANCIERS**

##### **Risque de crédit**

Le risque de crédit découle principalement des créances.

Le risque de non-recouvrement est atténué du fait que les soldes à recevoir proviennent d'un grand nombre de clients.

##### **Risque de liquidité**

Le Comité est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses dettes de fonctionnement.

## Comité paritaire du camionnage du district de Québec

### ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2022

2021

#### A - FRAIS D'INSPECTION

Salaires et charges sociales	64 006 \$	60 761 \$
Frais de déplacement	11 369	11 768
	<b>75 375 \$</b>	<b>72 529 \$</b>

#### B - FRAIS D'ADMINISTRATION

Généraux		
Salaires et charges sociales	112 865 \$	94 175 \$
Abonnements	36	525
Assurances	8 768	8 232
Dépenses générales	1 824	2 787
Frais bancaires	13	62
Frais de bureau	4 568	8 125
Frais de déplacement	346	198
Honoraires de secrétariat	-	1 775
Publicité	2 578	-
Services professionnels	59 798	67 027
Télécommunications	8 004	8 033
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	-	1 010
Amortissement des immobilisations corporelles	1 625	1 046
	<b>200 425</b>	<b>192 995</b>
Local		
Entretien et réparations	-	6
Loyer	23 606	22 768
	<b>23 606</b>	<b>22 774</b>
Administrateurs		
Frais de déplacement	5 239	1 410
Jetons de présence	22 325	14 875
	<b>27 564</b>	<b>16 285</b>
	<b>251 595 \$</b>	<b>232 054 \$</b>